

# BAROMÈTRE DU GRAND PARIS DES ENTREPRISES

Mai 2018

Le suivi du projet par les acteurs économiques



Mouvement des Entreprises de France  
MEDEF Ile-de-France





# GRAND PARIS : ENTRE SOULAGEMENT ET PRÉOCCUPATIONS

**Grand Paris Express recalibré, construction de logements à un niveau élevé, opérations d'aménagement lancées : le Grand Paris est une réalité ! Et son effet est perceptible sur le niveau d'activité des entreprises. Il importe désormais d'approfondir le partenariat entre décideurs publics et acteurs économiques, dimension cruciale pour la mise en œuvre de l'ensemble du Grand Paris.**

## **Un nouveau calendrier à tenir**

Les entreprises prennent acte du nouveau calendrier de réalisation du Grand Paris Express. Soulagées par l'engagement de mener à bien l'intégralité du programme d'ici à 2030, elles restent préoccupées du décalage de réalisation de plusieurs tronçons de lignes. La saturation des réseaux existants dégrade les conditions de déplacement, affectant ainsi la qualité de vie des Franciliens et le développement des entreprises qui éprouvent des difficultés à embaucher et à fidéliser leurs salariés.

Les acteurs économiques sont vigilants quant aux ressources complémentaires qui devront être mobilisées pour consolider le financement de la SGP. Elles ne sauraient peser exclusivement sur les entreprises, qui financent déjà 85 % du Grand Paris des transports, via notamment la taxe sur les bureaux.

Concernant la réduction des coûts de construction des nouvelles infrastructures, la voie de l'innovation doit être pleinement explorée, en s'appuyant notamment sur les dernières techniques de réutilisation de matériaux sur site mises au point par les entreprises dans une logique d'économie circulaire.

## **Une accessibilité à garantir**

La réussite des projets d'aménagement repose en majeure partie sur leur desserte adaptée. De ce point de vue, le décalage de la réalisation de la ligne 17, qui desservira la zone d'emplois majeure de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle et les équipements structurants pour l'attractivité de l'Ile-de-France que sont notamment les parcs d'exposition du Bourget et de Villepinte, peut affecter la réalisation d'autres projets du territoire.

De la même manière, le report de la ligne 18 pourrait pénaliser le développement du pôle de Paris - Saclay où, « dans la roue » de l'Etat, les entreprises ont investi massivement sur le Plateau plus d'un milliard d'euros dans des projets d'implantation et d'extension ces dernières années.

Le recalibrage calendaire et financier du projet Grand Paris Express est un gage de sa réalisation dans son ensemble. Cependant, dans l'attente de la mise en service du réseau, les acteurs économiques souhaitent que soient saisies toutes les opportunités de renforcement et d'adaptation de dessertes des pôles de développement.

## **Des projets d'aménagement innovants et équilibrés à construire**

L'activité immobilière francilienne a battu des records en 2017 avec plus de 81 000 logements commencés et plus d'un million de m<sup>2</sup> de bureaux neufs et restructurés mis en chantier. Cependant, les professionnels ressentent actuellement un certain tassement avec notamment une tension sur le marché du logement privé.

Pour produire davantage d'immobilier d'entreprises et de logements accessibles, la future loi Evolution du logement et aménagement numérique (ELAN) doit valoriser la capacité d'innovation des acteurs de l'immobilier en passant notamment d'une stricte application des normes à une logique de résultats à atteindre, par exemple avec l'extension du dispositif du « permis de faire ».

A l'échelle territoriale, la Chambre réaffirme la nécessité de trouver un équilibre dans le développement urbain entre logement et activités, et au sein des activités entre bureau, commerce, activités industrielles, logistiques et artisanales. Les activités économiques ne peuvent pas et ne doivent pas être la variable d'ajustement des projets urbains.

Ainsi, la réussite du Grand Paris se mesurera-t-elle à la qualité des opérations de renouvellement urbain ambitieux comme aux Ardoines ou d'urbanisation stratégique à l'image de Paris – Saclay. Ces projets d'aménagement d'envergure ont vocation à offrir les conditions d'un parcours résidentiel répondant aux besoins des salariés en termes de logement et des entreprises par un immobilier diversifié.

**Le Grand Paris atteindra pleinement ses objectifs s'il contribue au plus vite, au moyen de transports performants et de logements adaptés, à l'amélioration de la qualité de vie au quotidien, à la compétitivité des entreprises et à l'attractivité de la région. Les entreprises sont totalement aux côtés des pouvoirs publics pour relever le défi.**



**Didier Kling,**  
Président

de la CCI Paris Ile-de-France



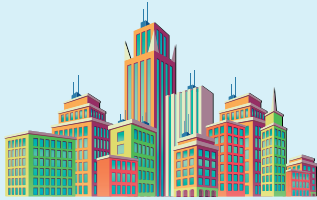
**Etienne Guyot,**  
Directeur général

de la CCI Paris Ile-de-France

# LES ATTENTES DES ENTREPRISES

## REpondre aux besoins en foncier de ceux qui construisent et assurent le fonctionnement de la ville au quotidien

La mise en œuvre du Grand Paris génère des besoins de main d'œuvre, de matériel, mais aussi d'espaces d'activités, de stockage et de recyclage, alors même que les emprises disponibles pour les activités tendent à se raréfier en zone urbaine.



Entre 2003 et 2012, la zone dense a perdu en moyenne

**30 hectares** de foncier d'activités  
par an

MOS IAU IDF

### Attente 1 :

#### Un besoin accru en sites de tri et de valorisation

La réalisation du Grand Paris Express et des nouveaux aménagements va générer d'importants flux de déblais et de déchets de chantier, augmentant la production annuelle de 10 à 15 % pendant 15 ans en Île-de-France. A ce titre et afin de prendre en charge les 45 millions de tonnes de déblais du Grand Paris Express, la SGP a affiché une ambition de traçabilité totale et de valorisation des déblais à hauteur de 70%.

En l'état, les sites de tri et recyclage ne sont pas en capacité de répondre à l'accroissement des volumes liés aux chantiers du Grand Paris, tant issus du creusement des tunnels du métro que des projets d'aménagement qui se multiplient. Ainsi, les professionnels des éco-industries ont besoin d'installations complémentaires adaptées pour le recyclage de ces déblais en zone urbaine. Les schémas d'urbanisme devront faciliter ces implantations. Dans un objectif d'établir un référentiel clair, la SGP et les opérateurs régionaux portent un projet de labellisation de plateformes recyclant les terres excavées à destination des grands chantiers franciliens.

Au-delà du nombre de sites, leur répartition sur le territoire doit aussi être prise en compte. Plus le centre de tri et de valorisation ou le dépôt de camions-bennes sont éloignés de la zone de collecte, plus les trajets quotidiens sont étirés, notamment les trajets à vide, ce qui augmente proportionnellement les coûts pour l'entreprise (usure kilométrique, carburant, horaires des chauffeurs) et les externalités négatives pour l'agglomération urbaine (encombrement des routes...).

Déjà, les professionnels s'organisent. Ainsi, un nouveau centre de tri va être développé sur le Port de Bonneuil afin de traiter 250 000 tonnes de déchets de chantier du Grand Paris par an. L'implantation de sites de ce type constitue une réponse à l'enjeu d'exemplarité dans lequel s'inscrit le projet du Grand Paris dans son ensemble, de même que les pratiques innovantes d'utilisation, sur les chantiers, de matériaux et de produits recyclés.

### Attente 2 :

#### Les entreprises de Bâtiment et Travaux Publics ont aussi besoin de locaux en zone urbaine

Les entreprises du Bâtiment, des Travaux Publics, de la manutention et de l'entretien doivent pouvoir accéder rapidement aux chantiers ou aux installations à maintenir au sein de la zone dense, aussi elles ont besoin d'être localisées ou à immédiate proximité.



Pour **55 %** des entreprises de la **construction**, la proximité des fournisseurs et des clients est le critère déterminant de leur implantation en Île-de-France

CCI-Médiamétrie 2017

Début 2018, la CCI Paris Ile-de-France a évalué les besoins en immobilier et pour les activités productives au sens large (industrie et traitement des déchets, logistique, BTP, énergie) entre 1,5 et 1,9 million de m<sup>2</sup>/an d'ici à 2030, dont un tiers peut être satisfait par l'offre disponible de seconde main et deux tiers par de la construction neuve<sup>1</sup>. Cette estimation est en phase avec la tendance observée au début des années 2000, jusqu'à la crise de 2007 et les années de faible croissance qui ont suivi.

Spécifiquement, pour les entreprises de la construction et des éco-industries, cette projection est estimée à près de 300 000 m<sup>2</sup> de nouveaux locaux d'activités par an pour ces deux secteurs, à des fins notamment de stockage de matériels, de matériaux et de mise en œuvre de nouveaux procédés de tri. Ces nouvelles surfaces en immobilier d'activités visent à répondre, à la fois, à la croissance de l'activité provoquée par la réalisation simultanée de l'ensemble des volets du Grand Paris (transport, logement, immobilier d'entreprises), à la réhabilitation de nombreux bâtiments dans le cadre de la transition énergétique, mais aussi, à la forte demande de renouvellement de l'offre de locaux. En effet, pour les entreprises du secteur de la construction, la vétusté ou l'obsolescence des locaux occupés est, plus souvent que pour d'autres secteurs, le motif déclenchant pour un projet immobilier. Ce type de projets a souvent été repoussé ces dernières années faute de foncier disponible et d'immobilier adapté en termes de localisation et de prix<sup>2</sup>.



**300 000 m<sup>2</sup>/an d'ici à 2030 :**

c'est le volume de l'immobilier d'entreprises nécessaire pour les activités de Bâtiment, Travaux Publics et éco-industries en Île-de-France.

Cette évaluation confirme que les espaces d'activité, actuellement situés en zone urbaine et à proximité des infrastructures de transport existantes et futures, ne doivent pas être considérés comme la variable d'ajustement des projets urbains. Les entreprises qui construisent et assurent le fonctionnement de la ville au sens large doivent y avoir pleinement une place. D'autant que ces activités se sont beaucoup modernisées et peuvent désormais tout à fait s'intégrer en milieu urbain.

### **Attente 3 :**

## **Des leviers existent pour répondre aux besoins des entreprises**

La prise en compte du besoin durable de foncier en zone urbaine pour ces entreprises implique une mobilisation des acteurs publics à l'échelle régionale. Pour ce faire, le foncier et les locaux productifs doivent être pleinement intégrés dans les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) en Île-de-France. Cela se traduit par une analyse fine du parc actuel, l'identification du foncier mobilisable et la mise en place de stratégies propres à cet immobilier d'activités. L'enjeu est d'autant plus important que, début 2018, 619 PLU, 6 PLUI, et 10 SCOT sont en cours de révision ou élaboration en Île-de-France.

<sup>1</sup> CCI Paris Ile-de-France. 2018. Quels besoins en foncier pour les entreprises industrielles franciliennes ? Première contribution de la CCI Paris Ile-de-France aux SCOT en Île-de-France.

<sup>2</sup> Enquête CCI-Médiamétrie 2017.

# LA PAROLE AUX PARTENAIRES

## ALLIANCE DES MINÉRAIS, MINÉRAUX ET MÉTAUX

« L'industrie métallurgique française a bénéficié en 2017 d'une conjoncture favorable du secteur de la construction, particulièrement dynamique, grâce à la reprise des logements neufs et sous l'effet du Grand Paris. Ce dynamisme donne un élan positif à nos entreprises et accentue le développement économique des territoires dans lesquels elles sont ancrées. Le Grand Paris se met en place : engagées, innovantes et responsables, nos entreprises sont à même de répondre aux exigences liées à ce chantier du siècle, à condition que soient garanties des conditions d'accès équitables. »



◀ Catherine Tissot-Colle, Présidente - A3M

## CONSTRUIRACIER

« La filière constructive Acier réunie au sein de ConstruirAcier relève une activité plus soutenue dans les travaux préparatoires aux différents chantiers du Grand Paris. Cela s'accompagne d'une offre de proximité en accord avec les attentes des pouvoirs publics en termes d'économie circulaire et de développement durable. Dans le cadre de l'aménagement des zones urbaines, à proximité des gares du Grand Paris, la filière Acier propose des solutions constructives spécifiques en matière de parcs de stationnements : économie de matières, légèreté esthétique des ouvrages, rapidité d'exécution et économie générale du projet sont réunies pour répondre à ces besoins. »



◀ Michel Julien-Vauzelle, Président - ConstruirAcier

## FÉDÉRATION DES ENTREPRISES DU RECYCLAGE

« Dans un contexte de réduction des coûts des chantiers du Grand Paris, il est important de continuer à soutenir l'innovation environnementale. Le recyclage, et plus particulièrement la réutilisation de matériaux sur les chantiers, permet d'aller dans le sens d'une réduction du budget global du projet du Grand Paris, tout en continuant de nourrir son ambition d'exemplarité environnementale. »



◀ Erwan Le Meur, Président - FEDEREC BTP

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT GRAND PARIS

« Le report du calendrier du Grand Paris Express ne doit pas avoir pour effet de freiner la dynamique engagée pour la construction de logements et de bureaux. Il est nécessaire de maintenir les projets d'aménagements et les programmes de logements autour des gares pour répondre aux besoins des citoyens et des entreprises de l'Ile-de-France. »



◀ Jean-Luc Tuffier, Président - FFB GP

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT RÉGION ÎLE-DE-FRANCE (78-91-95)

« Selon les estimations de la DIRECCTE Ile de France, la réalisation des programmes immobiliers prévus autour des nouvelles gares, et des travaux liés à la transition énergétique, auraient un impact sur l'emploi, de l'ordre de 54 019 emplois nouveaux d'ici 2020 et l'évolution des compétences de plusieurs métiers. Il est, en effet, essentiel d'appréhender l'évolution du nombre et du contenu des emplois, afin de préparer une offre de formation adaptée. Les professionnels du bâtiment ont déjà commencé ce travail d'analyse des besoins et de réflexion sur les formations. Il est donc crucial de ne pas retarder les mises en chantiers du Grand Paris. »



◀ Patrick Ramé, Président - FFB IDF (78-91-95)

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT ÎLE-DE-FRANCE EST

« La gestion des déchets de chantiers, dans la logique d'économie circulaire où nous nous inscrivons, repose sur une double approche :  
- pour les volumes liés aux chantiers du Grand Paris qui appellent des solutions du lieu de leur gisement au stockage et au réemploi ou au recyclage,  
- pour les chantiers diffus qui ont besoin d'un maillage dense d'installations de proximité aux horaires adaptés.



Ces plateformes et filières, autant que l'utilisation de matériaux et produits recyclés ont besoin de démarches volontaristes auxquelles répondra la capacité d'adaptation et d'innovation des entreprises du bâtiment. »

◀ Thierry Fromentin, Président - FFB IDF Est

## LES CONSTRUCTEURS ET AMÉNAGEURS GRAND PARIS

« LCA Grand Paris attend une vision claire de la gouvernance de la Métropole du Grand Paris, nécessaire à impulser une politique structurée et cohérente, à long terme, des projets urbains de notre région. Le retard annoncé sur certaines lignes du Grand Paris Express risque de freiner la dynamique de production de logements enclenchée depuis 2 ans. LCA GP appelle également de ses vœux des signaux forts pour faciliter les projets d'aménagement et de construction : soutien aux maires bâtisseurs, maîtrise des taxes liées à la construction. »



◀ Guillaume Bouthillon, Président - LCA Grand Paris

## FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DU BÉTON

« Pour être la plus compétitive et la plus attractive parmi les villes-monde, la qualité des infrastructures est un marqueur indéniable. C'est tout l'enjeu du Grand Paris, ce chantier constitue un vrai défi à relever pour les entreprises françaises en général, et une réelle opportunité pour les entreprises franciliennes, en particulier. Les travaux de génie civil sont lancés, certaines entreprises du béton sont déjà engagées, et d'autres sont prêtes et impatientes à rallier ce projet. Il est essentiel que les Pouvoirs Publics donnent rapidement au monde économique la plus grande visibilité pour éviter les incertitudes et réussir ainsi les JO 2024 à Paris. »



◀ Philippe GRUAT, Président - FIB

## FÉDÉRATION NATIONALE DES ACTIVITÉS DE DÉPOLLUTION ET DE L'ENVIRONNEMENT ÎLE-DE-FRANCE

« Les chantiers en cours sont à l'origine de volumes importants de déblais qui seront bientôt suivis en phase d'aménagement par des flux de déchets de chantiers. Le volume de ces flux et l'ampleur des travaux offrent l'opportunité de développer des opérations concrètes de réutilisation dans les chantiers de matières premières issues du recyclage, préparées pour répondre aux caractéristiques techniques exigées par les entreprises utilisatrices. Les labels et normes en projets seront des atouts pour faciliter le recours à ces produits recyclés. »



◀ Fabienne Piotelat, Présidente - FNADE Île-de-France

## FÉDÉRATION DU NÉGOCE DE BOIS ET DE MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION GRAND PARIS / ÎLE-DE-FRANCE

« L'ampleur et le périmètre des chantiers du Grand Paris, ainsi que la diversité des matériaux nécessaires à l'accomplissement des ouvrages à bâtir, imposent aux acteurs de l'intermédiation souplesse et réactivité. De plus, depuis 2017, le négoce est confronté à une obligation d'organiser la reprise des déchets issus des produits vendus par ses agences. Implantées en bord de Seine ou sur les grands axes routiers, les agences de négoce contribueront à l'application du concept d'économie circulaire soit en participant directement à la collecte des déchets, soit en nouant des partenariats avec les partenaires les plus efficaces qui ne manquent pas sur le pourtour du Grand Paris. »



◀ Marie Arnout, Présidente FNBM GP / IDF

## FÉDÉRATION RÉGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS ÎLE-DE-FRANCE

« Il est dans l'ADN de nos entreprises de s'adapter aux contraintes et exigences de ses clients. Les entreprises de Travaux Publics franciliennes sont donc d'ores et déjà en train de caler leur organisation pour répondre au nouveau calendrier de réalisation du Grand Paris Express. Nous sommes satisfaits que l'objectif final de livraison de l'ensemble des lignes reste 2030 et seront vigilants sur le respect de cet engagement. Les enjeux de formation et de recrutement constituent des éléments clés du succès pour livrer dans les temps, dans le respect des exigences de qualité et de sécurité sur les chantiers. »



◀ José Ramos, Président - FRTP IDF

## UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CARRIÈRES ET MATÉRIEAUX DE CONSTRUCTION ÎLE-DE-FRANCE

« Les effets du Grand Paris sur les activités franciliennes du BTP s'accompagnent d'une augmentation de la demande de transport, notamment routière. Or ce mode est aujourd'hui menacé, à court terme, par une pénurie de chauffeurs et de camions et, à moyen terme, par la volonté de certaines communes d'éradiquer les motorisations diesels à l'horizon 2020. Nous militons pour une approche pragmatique afin d'adapter l'agenda au type de véhicule et à la nature de l'activité, la mise en place rapide d'un groupe de travail transversal pour mettre au point des solutions alternatives au diesel performantes, et le renforcement du réseau de distribution d'électricité et GNV. »



◀ Bruno Huvelin, Président UNICEM IDF

## CONFÉDÉRATION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES PARIS - ÎLE-DE-FRANCE

« Le nouveau calendrier du Grand Paris permet de recaler ce projet dans des délais réalistes avec l'espoir d'un budget maîtrisé. Reste à affirmer clairement l'une de nos priorités économiques : garantir 20 % des marchés publics exécutés par nos PME. Le Grand Paris reste un beau projet. N'oublions pas qu'améliorer la qualité des transports, et les mobilités durables en Île-de-France, c'est améliorer la qualité de vie des tous les franciliens, entreprises et salariés. Retarder ou sous dimensionner ce projet c'est tourner le dos aux enjeux que nous rencontrons pour valoriser notre Région Capitale dans un contexte européen concurrentiel. »



◀ Bernard Cohen-Hadad, Président - CPME Paris Île-de-France

## FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS IMMOBILIERS GRAND PARIS

« L'année 2017 a été exceptionnelle pour le secteur de l'immobilier en Île-de-France, mais il faut constater un ralentissement de nos activités lié souvent à des déclarations politiques depuis décembre dernier. Il est vrai que les annonces de décalage de calendrier du Grand Paris Express correspondent à des réalités de terrain et notamment des moyens financiers à mettre en œuvre. Mais les décalages de discours ont des conséquences dans nos métiers. L'investisseur ou le locataire, prenant des décisions importantes pour leurs conditions de vie, souvent liées aux transports, à l'emploi et à la sécurité, devient alors attentiste. Soyons donc prudents dans nos prévisions et nos discours d'autant que les élections municipales de 2020 approchent. »



◀ Michel Platéro, Président - Chambre FNAIM du Grand Paris

## FÉDÉRATION DES PROMOTEURS IMMOBILIERS ÎLE-DE-FRANCE

« Avec plus d'un million de m<sup>2</sup> de bureaux neufs ou restructurés mis en chantier en 2017, le marché tertiaire demeure fort. Cette dynamique indispensable à la compétitivité métropolitaine doit continuer à être encouragée par l'Etat. L'année 2017 est aussi une année positive pour le logement neuf. On constate toutefois une tension sur le marché des résidences principales. Pour assurer une croissance durable, l'action des pouvoirs publics doit s'articuler autour d'un unique objectif : produire du logement privé plus accessible grâce à la simplification, la libération du foncier, la lutte contre les recours et la maîtrise des coûts techniques. »



◀ Marc Villand, Président - FPI IDF

## SCOP BTP ÎLE-DE-FRANCE – NORMANDIE – CENTRE

« Le nouveau calendrier du Grand Paris Express vient d'être fixé, l'ensemble du réseau est sanctuarisé et le chantier s'achèvera définitivement en 2030. Nous nous félicitons de cette annonce qui donne de la visibilité à nos entreprises. Il est essentiel que ce formidable projet profite toujours plus au tissu économique régional et à nos TPE/PME du BTP tout en valorisant leurs capacités d'innovation non seulement techniques, mais également sociétales. Nos Scop, engagées depuis 2012 dans une démarche de Responsabilité Sociétales des Entreprises (RSE), sont prêtes à répondre à ces défis. »



◀ Jean-Marie KERHERNO, Président SCOP BTP IDF – HAUTE NORMANDIE – CENTRE

## UNION DES SYNDICATS DE L'IMMOBILIER ÎLE-DE-FRANCE ET GRAND PARIS

« Alors que la mobilité résidentielle a encore reculé en Île-de-France en 2017, l'UNIS regrette le peu de considération accordée au parc existant dans le projet de loi ELAN. Alternative à la saturation du parc social, le parc privé intermédiaire rénové pourrait par exemple bénéficier d'un amortissement de 2 à 4 % de son investissement, selon le niveau de loyer proposé, une exonération partielle (environ 30 % dans l'intermédiaire) pour l'IFI et un amortissement des travaux de rénovation dans les mêmes proportions. Les professionnels réclament une évaluation de l'encadrement des loyers avant sa mise en place expérimentale. »



◀ Eric Brico, Président - Métier Promoteur-Rénovateur UNIS IDF et Grand Paris

## MOUVEMENT DES ENTREPRISES DE FRANCE ÎLE-DE-FRANCE

« Le Grand Paris représente plus de 100 milliards € d'opportunités d'affaires mais aussi d'emplois pour les entreprises franciliennes, une véritable bouffée d'air. C'est une chance qu'il nous faut saisir pour redynamiser le tissu économique et offrir de nouvelles perspectives à notre jeunesse. Ce projet de cohésion territoriale et sociale, accélérateur d'activités et d'emplois, écologique et urbanistique, insuffle une nouvelle dynamique essentielle pour assurer à notre région-capitale une place de choix parmi les métropoles mondiales du 21<sup>ème</sup> siècle. Le Grand Paris est un levier pour réduire la fracture territoriale, il est indispensable de respecter les échéances de réalisation ! »

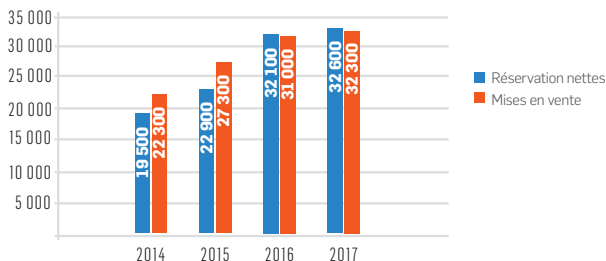


◀ Eric Berger, Président - MEDEF Île-de-France

# INDICATEURS DES FÉDÉRATIONS

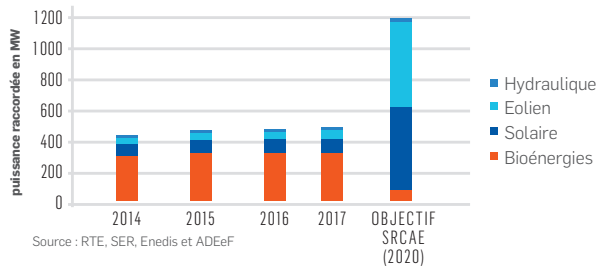
Un effet Grand Paris perceptible sur le niveau d'activité.

## UN MARCHÉ DU LOGEMENT SOUS TENSION MALGRÉ UNE NOUVELLE ANNÉE RECORD POUR LA PROMOTION PRIVÉE



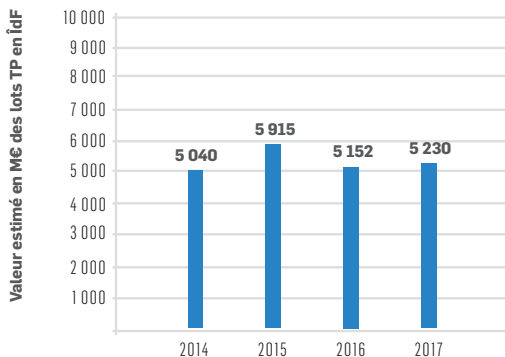
Source : FPI IDF - CAPEM (hors ventes en bloc, données 2017 provisoires)

## UN PARC ÉLECTRIQUE RENOUVELABLE, EN PROGRÈS GRÂCE À L'ÉOLIEN, ENCORE LOIN DE L'OBJECTIF



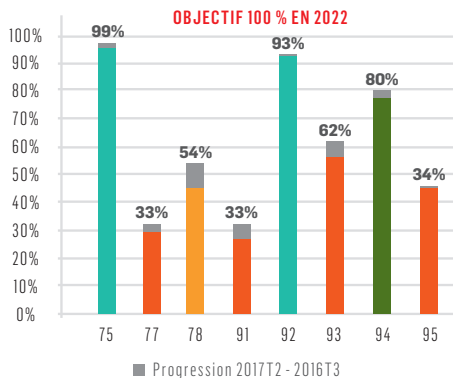
Source : RTE, SER, Enedis et ADEEF

## UNE COMMANDE PUBLIQUE EN TRAVAUX PUBLICS ÉLEVÉE SOUS L'EFFET DES ATTRIBUTIONS DU GRAND PARIS



Source : FRTP IDF (Vecteur +)

## RACCORDEMENT DES LOGEMENTS ET LOCAUX D'ACTIVITÉ AU TRÈS HAUT DÉBIT : UN RATTRAPAGE LENT DES TERRITOIRES LES MOINS DENSES

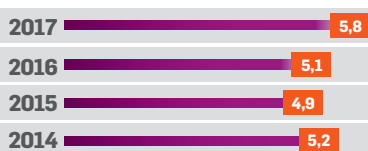


Source : Observatoire du THD

## PRODUCTION FRANCIENNE DE BÉTON PRÊT À L'EMPLOI EN FORTE AUGMENTATION : +14% EN 2017



Production de Béton Prêt à l'Emploi en millions de m<sup>3</sup>



Source : UNICEM IDF

## PRODUCTION DE PRODUITS EN BÉTON À DESTINATION DE LA CONSTRUCTION EN HAUSSE SUR LE GRAND PARIS

Volume d'activités

**+2%**

Source : FIB

## UNE CONSOMMATION DE L'ACIER POUR LA CONSTRUCTION EN FORTE HAUSSE

**+13%**  
en 2017 par rapport à 2016

Source : A3M

